



Le Petit Echo Bouzigaud

Mairie de Bouzigues 04.67.78.30.12 - Fax : 04.67.78.32.10
Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Email : mairie.bouzigues@wanadoo.fr
www.bouzigues.fr

A LA UNE

LE POINT SUR L'ACCUEIL DES ENFANTS A LA CANTINE ET A L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs Attaché à l'Ecole (ALAE) et Sans Hébergement (ALSH), le Naissain, est un service municipal qui permet d'accueillir les enfants en dehors du temps scolaire.

Cette structure a été mise en place avec le concours et la participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales en 2004. Cela a permis de poser un *cadre légal* à un accueil qui existait déjà de façon informelle, d'embaucher du *personnel qualifié*, (subventionné fortement par la CAF), d'accueillir les enfants dans le *respect de normes et la qualité de service* et d'animations souhaités par la municipalité.

Ce service fonctionne donc avec le *soutien mais aussi le contrôle* de la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports (DDRJS), la Protection Maternelle Infantile (PMI) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Cette année, *les inscriptions sont en très forte augmentation* (+53 % pour les maternelles et +17% pour les primaires) mais la capacité d'accueil est une norme à laquelle l'équipe ne peut déroger.

Tout comme les normes d'encadrement (1 animateur pour 10 maternelles et 1 pour 14 primaires) *la capacité d'accueil est une norme imposée par l'Etat* pour garantir la sécurité des enfants et la qualité du service public.

A la rentrée 2009, la DDRJS a accordé (au vu du personnel et des locaux disponibles) une *capacité d'accueil de 25 maternelles et 35 primaires*. Le personnel encadrant est donc au nombre de 6 pour le midi et de 3 à 4 sur les matins et les soirs (en fonction du nombre d'enfants).

Durant le temps de cantine, et selon le projet pédagogique mis en place par l'équipe, des animations sur le thème de la sensibilisation à l'équilibre alimentaire sont à l'étude tandis qu'en dehors du temps de repas, des jeux où les enfants se défoulent (ou se reposent selon l'âge) sont proposés.

LES TRAVAUX EN COURS

LE CHEMIN DES AIGUILLES DEVIENT PIETON aux heures d'école

Plusieurs parents qui empruntent le chemin des aiguilles pour accompagner ou récupérer leurs enfants à l'école, ont demandé à la municipalité de rendre le chemin des aiguilles piéton. Lors de la commission voirie du 11 septembre dernier, les élus ont donc pris la décision, à l'unanimité, d'interdire l'accès de ce chemin aux voitures pendant les heures d'entrée et de sortie scolaire.



MEILLEURE VISIBILITE chemin de la Catonnière

Pour des raisons de sécurité et pour assurer une meilleure visibilité aux conducteurs qui utilisent le chemin de la Catonnière en direction de l'avenue Alfred Bouat, il a fallu tailler les thuyas qui étaient sur le côté gauche (près du centre de dialyse) et empêcher le stationnement des véhicules sur l'avenue du même côté. Les patients du centre de dialyse peuvent stationner de l'autre côté. Cette décision a également été prise lors de la commission voirie du 11 septembre, à l'unanimité.

ACTUALITE

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE PORTANT SUR LE PROJET DE REVISION SIMPLIFIEE ET DE MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par arrêté municipal en date du 31 août 2009, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique conjointe sur les dispositions du projet de révision simplifiée et de modification du Plan d'Occupation des Sols, pour une durée de 30 jours, du 19 septembre 2009 au 19 Octobre 2009.

M. François LANOT, domicilié à Montpellier, inspecteur divisionnaire de police, retraité a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

Les pièces des dossiers ainsi que les deux registres d'enquête seront déposés à la Mairie du 19 Septembre 2009 au 19 Octobre 2009 inclus.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie

Le Commissaire Enquêteur recevra à la Mairie de Bouzigues :

- Le samedi 19 septembre 2009 de 9h00 à 12h00
- Le mercredi 30 septembre 2009 de 9h00 à 12h00
- Le lundi 19 octobre 2009 de 14h00 à 17h00

Après le 19 novembre 2009, les rapports et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie et, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Préfecture (ou Sous-préfecture selon le cas).

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès du Maire.

ENVIRONNEMENT

1^{ER} ATELIER DE L'AGENDA 21 : circulation, sécurité

Le choix des thèmes qui devront composer l'agenda 21 de bouzigues a été défini lors de la réunion du 8 septembre. Le premier atelier aura lieu le Lundi 5 octobre à 20h à l'Espace Fringadelle, autour d'un repas partagé, et portera sur le thème de la circulation dans Bouzigues (détail ci-joint).

N'oubliez pas que le blog de l'agenda 21 est là pour faire part de vos remarques : <http://agenda21bouzigues.blogspot.com>



ENFANCE ET JEUNESSE

LE CENTRE DE LOISIRS prépare les vacances de la Toussaint

Les vacances de la Toussaint sont bientôt là. Le Centre de Loisirs, le Naissain, sera ouvert du Lundi 26 au Vendredi 30 octobre inclus, de 8h à 17h30. Au programme de nombreuses activités seront proposées aux enfants : stage de voile, activités manuelles, jeux collectifs, sport et aussi des sorties ludiques. Le thème choisi pour cette semaine de découvertes est « le développement durable » : Comment trier les déchets ? Quelles sont les énergies renouvelables ?...

Un programme détaillé sera disponible auprès de l'équipe de l'ALSH et les inscriptions devront être réalisées avant le Mardi 20 octobre 2009 dernier délai.

Attention, les places sont limitées !

Pensez à réserver le séjour de votre enfant le plus tôt possible

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Isabelle PAQUE

A l'ALSH « le Naissain » : 04.67.78.42.34



CULTURE-LOISIRS



REPRISE DES ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES

Le mois d'octobre sonne la reprise des activités culturelles, sportives et de loisirs dans notre village. Jeunes et moins jeunes trouveront le loisir qui leur convient grâce au guide des activités proposé en supplément de ce numéro et qui apportera tous les renseignements nécessaires sur les cours dispensés : lieux, horaires, professeurs...

Avec le concours des différentes associations qui proposent une multitude de choix dans le domaine sportif ou culturel, Bouzigues reste un village dynamique.

DANSE AFRICAINE ET PERCUSSIONS

Déjà proposée l'année dernière, l'activité « Danse Africaine » revient cette année au programme des activités du Foyer Rural. Une séance découverte sera présentée le Samedi 3 Octobre de 9h à 10h à la salle St Nicolas. Si le nombre de participants est suffisant (10 personnes minimum), cette activité sera maintenue par le Foyer Rural. En outre des cours de djembé sont envisagés à partir de la 2^{ème} semaine d'octobre (la date sera communiquée sur la panneau d'information près de l'école) Renseignements et Inscriptions à ces activités auprès de la Mairie : 04.67.78.30.12



SORTIES-RENDEZ-VOUS



PHOTOS ET ALGUES DE L'ETANG S'EXPOSENT

Du 24 Octobre au 1^{er} Novembre, la Maison des Gens de l'Etang accueillera l'exposition de photos de M. Joël Gigout. « Botanique de la Martinique et le village de Bouzigues » seront les thèmes exposés par ce photographe amateur de talent qui aime partager son art avec le public. En parallèle avec le thème de la botanique, une collection d'algues de l'étang présentées sous forme de cartes et en tableaux accompagnera les clichés de M. Gigout.



QUI SONT LES GAGNANTS ?

Lors de la Kermesse Villageoise du mois de juin dernier, 4 lots n'ont pas été retirés au moment du tirage de la tombola. Les tickets des lots correspondants ne portent pas de noms, uniquement les numéros. Si vous êtes l'heureux propriétaire d'un de ces tickets, prenez vite contact avec Marie-France Garcia, au presbytère.

RENSEIGNEMENTS UTILES



Sapeurs Pompiers : le 18

Urgences : le 15

Cab. Médical : Av. Alfred Bouat
Dr Colmas : 04.67.78.78.18
Dr Courant : 04.67.78.78.17

Pharmacie ROSAY : Av. Alfred Bouat
Tél : 04.67.78.33.63

Dentiste D. HUGOT : Av. Alfred bouat
Tél : 04.67.51.35.85

Pharmacie de Garde : 04.67.33.67.97

Kiné W. ALLEGRE : Av. Alfred Bouat
Tél : 04.67.78.39.49

Centre de Dialyse : Av A.Bouat
Tél : 04.67.78.30.03

Conciliateur de Justice : Mairie de Mèze
Tél : 04.67.18.30.30

Infirmiers : Tél: 06.87.82.21.43

Gendarmerie : Tél:04.67.43.80.11

EDF/GDF: Tél: 0 801 003 434

SDEI : Tél: 0 810.363.363

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

MOIS D'OCTOBRE :

- 10.10 : Lunch des Vendanges organisé par le Club des Aînés à partir de 12h, à l'Espace Fringadelle.
- 13.10 : Permanence de M. Morgo, Conseiller Général, de 10h à 11h en Mairie.
- 16.10 : Elections des Parents d'Elèves, à l'école F. Baqué - A. Rouquette, de 7h30 A 11h30.
- 19.10 : Permanence du Commissaire Enquêteur, de 14h à 17h, en Mairie.
- Du 24.10/ 01.11 : Exposition de photos de M. Gigout, à la Maison des Gens de l'Etang.